


Bonnes nouvelles

(anniversaire : il y a un an, nous étions au salon de l'Automobile)

Séquence souvenir : il y a un an, le 2 octobre 2010, nous manifestions pour la deuxième année au Salon de l'Automobile à Paris. A l'appel de la seule CGT-Ford, nous sommes montés en train à 400 environ. Nous étions allés dire clairement que Ford devait reprendre en main l'usine. Suite à l'échec du fantôme HZ, il était urgent que Ford assure directement l'avenir du site.

A l'époque, nous n'étions pas très nombreux à  LA LUTTE CONTINUE positive au long combat que nous menions. Certains (dont la direction locale évidemment) nous affirmaient que nous étions irréalistes et que nous allions pour rien à Paris. Pire même, on nous disait que par cette action, nous pouvions « tout gâcher » et énerver les dirigeants de Ford Europe qui revenaient dans la discussion pour trouver une solution viable.

Nous écrivions dans le Bonnes Nouvelles du 1er octobre 2010, soit la veille (n° 141) : « Même si l'enjeu est énorme et que tout cela apparaît difficile pour nous tous, rien n'est perdu. Notre résistance a déjà permis de repousser les échéances.

Nous sommes encore là et il n'y a pas de raison de baisser les bras. La manifestation à Paris ne sera pas un baroud d'honneur. C'est au contraire un message lancé à tous que notre bataille est loin d'être terminée. Nos emplois doivent être maintenus, Ford doit redonner de l'activité à tout le personnel, le site doit rester uni. »

La suite des événements a montré que nous avons eu raison. Ford annonçait un mois plus tard son intention de racheter l'usine. Et depuis, les choses ont encore évolué dans le bon sens.

Certes, nous n'avons pas « sauvé » tous les emplois » car 336 sont passés à la trappe et l'avenir de l'usine n'est pas garanti. Mais nous avons bien fait changer la donne. Sans notre mobilisation depuis 2007, sans les deux manifestations au Salon de l'Auto, vous ne liriez pas ce « Bonnes Nouvelles ».

Par ce petit rappel historique, nous tenons à redire que, pour demain comme pour hier, c'est à nous, salariés, d'agir pour défendre notre avenir. Il y a de quoi garder le moral. Ça tombe bien car la bataille n'est pas finie.

SOUTIEN FINANCIER AUX GRÉVISTES DES FONDERIES DU POITOU

Les ouvriers des FDPA sont dans leur 5^{ème} semaine de grève contre le chantage de leur patron Montupet (groupe qui fait des bénéfiques) : soit - 23 % du salaire, soit l'usine est menacée ! Cela a déclenché immédiatement la grève.

Depuis, il y a un véritable bras de fer. Les grévistes cherchent le soutien des salariés des autres entreprises, des pouvoirs publics, de la population. Ils bloquent ces jours-ci les entrées et sorties de l'usine.

L'issue est certainement dans l'extension de la lutte car partout les salariés sont menacés dans leur emploi ou attaqués sur leur salaire. Il est urgent de réagir tous ensemble.

En attendant, nous cherchons à les aider le mieux que nous pouvons. Après qu'une délégation de 8 militants CGT-Ford se soit rendue à leur manifestation à Châteauroux, la semaine dernière, nous tenons à leur apporter notre soutien financier et celui des salariés « ford » solidaires en organisant une collecte devant l'usine ce vendredi 7 octobre (embauche/débauche).



MANIFESTATION MARDI 11 OCTOBRE

Contre les plans d'austérité, pour la défense des emplois, de nos conditions de vie, des services publics, de la protection sociale ... la liste est longue ! Mais cela ne fait que souligner l'importance de cette journée d'action qui espérons-le ne sera que le début d'une grosse mobilisation.

Face à la brutalité de la crise, face aux remises en cause de nos conditions de vie, nous n'avons pas le choix, nous devons être des millions dans la rue pour inverser le cours des choses.

Débrayons et retrouvons-nous à la manifestation. Rendez-vous à 11h30 place de la République à Bordeaux, derrière la banderole Ford.

Préparons la mobilisation générale !

PETITS MENSONGES

ENTRE « COLLABORATEURS » ?

Voici quelques exemples des fausses promesses ou du baratinage des dirigeants de Ford Europe :

- Les 1000 emplois au minimum ? Officiellement, Ford est à la recherche d'un projet supplémentaire pour atteindre le niveau d'emplois promis. Aujourd'hui, personne ne sait vraiment combien d'emplois sont « garantis ». Pas de chiffres, pas d'explications.

- Les dirigeants de Ford Europe s'étaient engagés à rencontrer les syndicats jusqu'à la garantie des emplois. Or depuis l'annonce du 6 mai concernant la transmission 6F, plus rien ! Heller, président de FAI devait succéder à Macfarlane mais nous sommes sans nouvelles.

- Et le logo ? Ford expliquait que ce n'était pas possible du fait que l'usine allait produire pour d'autres clients. L'absence du logo favoriserait même l'activité ! Aujourd'hui, nous n'avons que des activités pour Ford mais il n'est toujours pas question du logo. Pas le temps nous dit la direction.

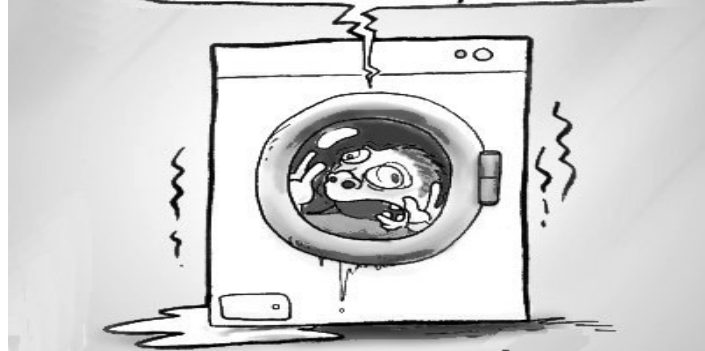
Et certains osent parler de confiance ?

RÉTROSPECTIVE : IL Y A UN AN

Le 4 octobre 2010, Sud Ouest titrait « **Pour que Ford revienne** » parlant de la belle manifestation des salariés au Salon de l'Auto. Le 5 octobre, le même journal titrait « **Ford, comme chez lui** » annonçant que la multinationale « *n'excluait plus* » le rachat de l'usine. Il suffisait d'un coup de pouce ?

REVENDEICATIONS

La prochaine fois on ne demandera pas le 1/4 d'heure de douche et le nettoyage des vêtements en même temps !



LE VOLONTARIAT : C'EST DANS LA LOI !

Les prêts de main d'œuvre à GFT reprennent de plus belle et comme par le passé, la direction ne demande pas leur avis aux salariés. Pourtant, la loi l'y oblige depuis le 28 juillet 2011. En effet, l'article L8241-2 du code du travail modifié par la loi n°2011-893 est à présent plus clair qu'il ne l'a jamais été puisque dès sa première phrase, il spécifie que le prêt de main d'œuvre requiert « 1° L'accord du salarié concerné ».

Nous encourageons vivement la maîtrise à tenir compte de cet article car c'est souvent elle qui fait le sale boulot. Mais en ignorant la loi, même sous les ordres de la direction, elle en devient son complice. Quant à la direction, nous l'encourageons à avoir une position transparente, écrite et diffusée aux salariés par voix de flash info (par exemple) pour clarifier cette situation.

Ces déboires en justice ces dernières années devraient suffire à la convaincre. Un de plus, ça la foutrait mal...

DRÔLE D'AMBIANCE

Après les vagues de départs de ces derniers mois (les anciens notamment), voici venu le moment des périodes de chômage partiel. La hiérarchie distribue peu à peu les fameux « passeports » aux collègues pour préciser les temps de présence, de formation, de congés, de chômage ... d'ici la fin de l'année.

Un certain nombre de collègues se voient mis en congés + chômage pendant 7, 8 semaines, voire 11 ou 12 semaines. D'autres devraient travailler presque tout le temps. Période délicate sans aucun doute car la vie sociale dans l'usine va en prendre un coup. C'est pour cette raison que l'équipe CGT-Ford organisera des AG hebdomadaires à la salle Douat comme nous l'avons fait en 2008.

NÉGOCIATIONS EN CHAÎNE

(ATTENTION AUX CADENCES INFERNALES)

Une fin d'année spéciale. Pendant que les collègues seront peu nombreux à l'usine, la direction va enchaîner les « négociations » à un rythme soutenu : la GPEC (Gestion Prévisionnel des Emplois et des Compétences), le travail des seniors, l'égalité hommes-femmes. Les mercredis vont devenir en quelque sorte une permanence « négo ».

Les militants CGT feront pour le mieux, sachant que sans pression des salariés la « négociation » se finit quasiment toujours par un texte de la direction qui n'intègre pas les propositions des syndicats et plus précisément de la CGT.

Plan de formation "employabilité"



ACCORD RPS : ENCORE DES AUTOGRAPHES

Les négociations au sujet de la prévention des risques psychosociaux sont bel et bien terminées. Et encore une fois, parmi les syndicats représentatifs, seule la CGT ne l'a pas signée. Ce n'est pas une surprise diront certains, mais que tous les autres le fassent, pour nous s'en est une et une belle.

Car non seulement, nous ne pouvions nous satisfaire du peu d'intérêt qu'a portée la direction sur nos propositions, mais en plus et nous l'avons déjà dénoncé, il y a une perle dans cet accord : elle y écrit notamment que « *en tout état de cause, le harcèlement ne doit pas être confondu avec l'usage normal du pouvoir de la direction, d'organisation, et de sanction de l'employeur ou de son représentant* ». Quel est le seuil tolérable et qui en décidera ? Les syndicats signataires ? Nous avons lu un paquet d'accords sur les RPS mais aucun qui a été signé avec une telle phrase.

Heureusement, encore une fois, la loi est claire et cet accord ne s'y substituera pas : « *Aucun salarié ne doit subir les agissements répétés de harcèlement moral qui ont pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions de travail susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel* ».

Cette phrase issue de l'article L 1152-1, la CGT a demandé à ce qu'elle figure dans cet accord et la direction s'y est opposée, pas besoin d'en dire plus. Ah si quand même : pas une fois ne figurent dans cet accord les mots « conditions de travail ».